

Petit crédit, gros soucis

«L'ÉTAT NE PEUT pas administrer l'économie» a dit Lionel Jospin, s'exprimant au sujet des suppressions d'emplois chez Michelin. Cette petite phrase, qui a provoqué un de ces débats dont la France a le secret, est davantage un constat d'impuissance qu'une prise de position politique.

Cette impuissance se limite pourtant à l'administration de l'économie; elle ne vaut pas pour la mise en place de cadres et de règles, nécessaires pour réguler ce que le marché ne fait pas automatiquement. Celui-ci, même pour les biens et services de grande consommation où la concurrence fonctionne bien, se révèle en effet incapable de faire passer la santé de la population avant le profit pur ou de prendre en compte les effets sociaux et écologiques de ses activités.

Le Conseil national s'est justement penché la semaine dernière sur une de ces activités économiques pour lesquelles une régulation étatique est indispensable: le petit crédit, appelé officiellement crédit à la consommation. Une activité fort rentable - ce qui reste de grandes banques et la plupart des établissements cantonaux s'y adonnent - à laquelle les milieux économiques refusent d'appliquer les règles... de l'économie. Tout emprunteur, qu'il soit public ou commercial, connaît les quelques principes simples et de bon sens auxquels il est préférable de se soumettre pour assurer sa propre viabilité

économique: emprunter pour investir, pas pour faire tourner le ménage; ne pas payer les intérêts d'un premier crédit avec un second; limiter le montant de l'emprunt en fonction de sa propre capacité financière et tenir compte, dans l'évaluation du risque, des événements et imprévus pouvant survenir.

Mettre en avant la liberté individuelle et celle du commerce pour s'opposer à l'adoption de ces règles ou en diminuer les effets est particulièrement pervers: le crédit à la consommation sert en fait l'économie, qui peut vendre une BMW à quelqu'un qui n'a que les moyens de rouler

*Des régulations sont
indispensables*

en VW Golf. Que l'économie paie, dans toutes les branches, des salaires décents, et les problèmes disparaîtront!

Tous les services sociaux, chez qui échouent les personnes en difficulté financière, connaissent les effets les plus néfastes du crédit à la consommation: impossibilité de payer ses impôts, retard dans l'acquittement des pensions après un divorce, mensualités compromettant les besoins essentiels après une naissance, une période de chômage ou une maladie. Toutes conséquences nécessitant une aide de l'État, sur des budgets d'ailleurs régulièrement contestés par la droite.

Tant qu'à devoir intervenir, autant le faire de manière préventive, en réglementant sévèrement les conditions d'octroi d'un petit crédit, plutôt qu'a posteriori, en devant soutenir des familles surendettées. PI

Thérapie de groupe

L'expo se terre mais ne s'enterrera pas.

«**L'**INTERVENTION gouvernementale, la reconstitution des équipes dirigeantes, la mobilisation de forces créatrices, la remise en confiance des sponsors, la correction des plans et schémas, la recalculation des coûts et peut-être le redimensionnement du projet, tout cela prendra du temps – mais ne suffira pas. Car, préalable à toute réalisation, il faudra une bonne fois formuler les objectifs, le message, le contenu de l'Expo, qui portera dès lors au mieux le millésime 2002.»

Voilà ce qu'Yvette Jaggi pronostiquait dans *Domaine Public* le 21 janvier 1999 ainsi que dans l'entretien donné à Christophe Buchi. Pas besoin d'être une pythie pour se rendre compte que ces recommandations devaient être prises au sérieux. Il aura fallu pourtant de multiples départs, une situation financière catastrophique, une crise de confiance généralisée pour que l'expo

révèle ses mystères et son opacité.

Le Conseil fédéral, impliqué à l'insu de son plein gré dans cette affaire, a pris lundi dernier la responsabilité... de se désresponsabiliser.

Sur les Chambres tout d'abord, à qui il demandera une rallonge conditionnelle de 250 millions. Sur l'économie ensuite, qui toujours aussi peu rassurée sur l'avenir de l'expo (à ce rythme, ce n'est plus une expo post-moderne, mais post-ultérieure) est expressément invitée à se lancer dans la grande aventure à hauteur de 300 millions. Sur les organisateurs enfin, qui devront composer et construire sur les décombres laissés par leurs prédécesseurs.

Dans ce petit exercice où l'on se refi-le le ballon national, personne ne prend le risque d'arrêter le jeu. Élections nationales obligent, les partis politiques restent prudents. Lors du téléjournal de lundi soir, ils rasaient les murs de la salle des pas perdus. Au

même moment, Pascal Couchepin semblait agacé, genre «je n'ai pas que ça à faire, l'OMC m'attend»; quant aux conseillers d'État des cantons concernés, ils espèrent espérer en l'expo. 02, «un des grands défis du siècle prochain» – une déclaration qui ne mange pas de pain.

Tout ça ressemble plus à un enterrement qu'à une résurrection. Car la proposition du Conseil fédéral permet d'affamer l'expo pour qu'elle meure de mort apparemment naturelle, plutôt que de reconnaître l'échec des thérapies. Et la créativité cède aux exigences comptables, Pipilotti Rist est remplacée par Arthur Liener (tout un symbole) et les études de faisabilité pallient les études de nécessité.

Depuis six mois, l'expo nationale est devenue affaire nationale. En mourant de sa belle mort, elle aurait peut-être suscité un grand deuil national. De nos jours, c'est toujours bon à prendre. *gs*

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Celles et ceux que la coupole n'attire pas

PRÈS DE 3000 candidates et candidats sollicitent les suffrages du corps électoral pour conserver leur siège ou faire leur entrée sous la coupole fédérale. L'attention soutenue des médias, le feu permanent des projecteurs risquent d'exagérer l'importance de l'enjeu. Non, le Palais fédéral n'est pas le lieu exclusif et privilégié du pouvoir politique. À contre-courant, *Die Weltwoche* (30 septembre 1999) brosse le portrait de trois personnalités qui renoncent délibérément à briguer un siège à Berne. Car chacune dans sa sphère d'activité a le sentiment d'exercer une influence politique déterminante.

Hans et Monika

Monika Stocker, 51 ans, a siégé durant une législature au Conseil national, dans les rangs des Verts. Mais elle ne regrette pas cette époque. Depuis cinq ans, elle dirige le dicastère des af-

aires sociales de la Ville de Zurich, 200 employés et un budget de 800 millions de francs. Les problèmes spécifiques d'une métropole, elle connaît: drogue, chômage, migrations, vieillissement de la population, isolement. C'est pour les faire connaître et faire avancer des solutions qu'elle fait le siège des magistrats fédéraux. Et qu'elle siège à titre d'observatrice à la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales. Dans sa ville, elle a rompu avec la conception traditionnelle de la politique sociale. Son obsession, maintenir le lien social et la coexistence pacifique entre les habitants. Ses moyens? Aider les groupes qui s'organisent pour éviter l'exclusion, créer un marché complémentaire du travail pour les plus fragiles. Son mot d'ordre: du travail plutôt que l'assistance. Elle se refuse à créer de nouvelles dépendances et fait rimer prestations avec contre-prestations. Malgré l'opposition farouche de l'UDC, elle a fait approuver par le

peuple son projet socioculturel, implantation dans les quartiers de centres de rencontre financés à la suite d'un appel d'offres et sur la base de contrats.

Hans Hildbrand, 52 ans, dirige la section suisse de Greenpeace. Ce vendeur, devenu journaliste et producteur de l'émission de la TV alémanique *Arena*, vous ne le verrez pas enchaîné aux grilles d'une centrale nucléaire ou escaladant une cheminée d'usine. L'action de l'organisation passe d'abord par le travail de conviction et la négociation. Aussi hante-t-il les couloirs du Parlement durant les sessions et fréquente-t-il les directeurs d'entreprises. Greenpeace s'engage fréquemment dans les campagnes référendaires, «parce que les partis politiques manquent d'argent», constate avec regret son directeur. C'est vrai que l'organisation écologiste, avec 120000 donateurs et un budget de 10 millions de francs, doit faire pâlir d'envie les responsables des partis suisses. *jd*

Petit crédit: une législation à pas comptés

Rappel du long chemin vers une réglementation du petit crédit et des limites du texte actuellement discuté aux Chambres.

LE PETIT CRÉDIT est réglementé de manière minimale au niveau fédéral, par des dispositions adoptées en 1993 et destinées à rendre notre législation euro-compatible. Une première tentative, plus ambitieuse, avait échoué devant le Parlement en 1986 au stade de la votation finale; ce projet était une réponse à une motion déposée en 1971, soit seize ans plus tôt.

La législation actuelle permet au consommateur de rembourser un crédit avant son terme, ce à quoi la plupart des banques s'opposaient auparavant. La loi adoptée par le Conseil national (le Conseil des États doit encore se prononcer) prévoit notamment l'obligation de la double signature des conjoints mariés, un intérêt maximum fixé à 15%, la possibilité de révoquer le contrat dans les sept jours. En outre, le prêteur devra obligatoirement procéder à un examen de solvabilité de l'emprunteur avant la conclusion d'un contrat.

Le Conseil national a également introduit une durée maximale de remboursement (trois ans), mais il n'est pas entré en matière sur l'interdiction d'un second crédit avant remboursement du premier.

Des protections qui sont minimalistes

Si l'ensemble de ces règles sont positives, c'est leur côté minimaliste qui pose problème. Ainsi, l'examen de solvabilité se limite à démontrer que le crédit peut être remboursé sans entamer les biens insaisissables. Une disposition bien insuffisante quand on sait que les normes des offices de poursuites sont inférieures au minimum vital tel que défini par les institutions sociales. Une référence aux barèmes des régimes sociaux aurait été préférable et aurait présenté l'avantage de mieux tenir compte des situations familiales.

Quant à la limite de trois ans pour le remboursement du crédit, elle est trop longue: la famille est une unité instable et, en trois ans, bien des évé-

nements peuvent se produire qui modifient sa capacité financière.

Quand les cantons ont les bras liés

La législation fédérale ne pourra plus, comme maintenant, être complétée par des dispositions cantonales, dont Zurich, Neuchâtel et Berne ont fait un usage progressiste. Si le principe d'une uniformisation se défend, elle ne devrait pas conduire à diminuer la protection des consommateurs dans les cantons ayant fait œuvre de pionnier. Parmi ceux-ci, Neuchâtel a mis en place un fonds de désendettement, un instrument dont les services sociaux des autres cantons aimeraient pouvoir disposer. Le mécanisme d'un tel fonds consiste à négocier la reprise des dettes auprès des banques et à en négocier le remboursement avec l'emprunteur à un taux plus favorable. Un système peu coûteux qui permet de casser une spirale: le coût annuel généré par des dettes impayées est parfois plus élevé que le montant amorti durant la même période... avec pour conséquence une augmentation de la dette. Un tel fonds devrait être mis en place par la législation fédérale et financé par les

banques. Rien de tel n'est prévu dans le projet, qui confirme ainsi le principe de la privatisation des bénéfices et de la socialisation des pertes.

À relever également l'important travail de la Fédération romande des consommateurs (FRC) dans ce domaine: cela fait bientôt dix ans qu'elle s'est attaquée à la publicité pour le petit crédit, épinglant au passage la Banque cantonale vaudoise. Les publicités s'ingéniaient presque systématiquement à masquer la réalité, par exemple en faisant miroiter des mensualités très basses par un étalement du crédit, un système qui contribue à en augmenter le coût. Réclamant le simple respect de la Loi sur la concurrence déloyale, la FRC a exigé que les publicités mentionnent notamment le montant total à rembourser.

Si la BCV a suivi, la FRC a dû déposer plainte contre les instituts spécialisés Procrédit et Finalba, qui sont allés jusqu'au Tribunal fédéral. Celui-ci a condamné leur publicité en 1994.

La FRC réclame également depuis plusieurs années que les nouvelles formes de crédit – cartes clients, cartes de crédit, leasings – soient eux aussi réglementés. Ce que prévoit dans une certaine mesure la nouvelle loi. *pi*

MONDIALISATION ET INTERNET

Double face

DANS SON DERNIER *Rapport sur le développement humain*, le PNUD, abrégé de «Programme des Nations Unies pour le Développement», constate que le 91% des internautes proviennent des pays riches, soit ceux de l'OCDE qui ne représentent que 19% de la population mondiale. Ce qui devrait être un extraordinaire outil d'accessibilité pour tous se concentre, de fait, dans les zones déjà les mieux pourvues. Ce paradoxe s'observe dans d'autres secteurs. Il faut toutefois nuancer. De nombreux routards signalent l'ouverture de cyber-cafés dans les

villes du Tiers-Monde, auxquels ils recourent pour prendre connaissance de leur courrier et donner des nouvelles à meilleur compte que par téléphone. Le web est polyvalent. Comme outil de communication universel plus performant que le téléphone, il désenclave le tiers-monde; comme outil de travail permanent et commercial, il privilégie, dans un premier stade, les régions les plus riches. Il creuse et comble des écarts. *ag*

Rapport mondial sur le développement humain 1999. Lire aussi *Centre-Info*, n° 20, Fribourg.

Les millionnaires endettés

Le courrier statistique du canton de Vaud, Numerus, a publié la situation des habitantes et habitants vaudois. Constatation, les jeux de la fortune furent bénéfiques pour les contribuables aisés. Explications et commentaires.

SOUVENT LES DISCUSSIONS fiscales et les comparaisons intercantoniales se focalisent sur les barèmes. Tout aussi importante, l'ampleur des déductions légales. Ainsi les contribuables vaudois qui ont déclaré 22,6 milliards de revenus (période fiscale 97-98) ont été autorisés à déduire 7,7 milliards, soit globalement le tiers. L'enjeu est d'importance. Car les déductions tirent en sens contraires; d'une part elles prennent en compte la situation sociale, d'autre part elles permettent à des contribuables bien nantis d'exploiter les dispositions du système qui leur sont favorables. Le numéro cinq de *Numerus*, le courrier de statistiques vaudoises, publie les données les plus récentes. Utile radiographie.

Avant tout commentaire, deux remarquables préalables. La statistique utilise le terme général de contribuables. Ils sont 317 000 sur terre vaudoise. Mais le mot couvre aussi bien les célibataires que les couples. Ainsi une phrase comme le revenu annuel brut moyen du contribuable s'élève à 74 000 fr., soit 6 150 fr. par mois est trompeuse car il ne s'agit pas d'individus. Pour les couples, le gain de la femme (en moyenne 30 % du revenu du ménage) est englobé. Les revenus moyens ne sont donc pas par tête de plus de 6 000 fr.

Deuxième remarque: les remises pour le couple et les enfants ne sont pas comprises dans la statistique puisqu'elles sont la résultante du quotient familial. À ajouter donc aux déductions sociales, tout en sachant qu'elles favorisent plus particulièrement les contribuables aux revenus élevés.

Les revenus de la fortune mobilière et immobilière sont d'importance. Ils représentent le 15,6 % du revenu global vaudois. Ils sont presque équivalents à l'ensemble des rentes (vieillesse, invalidité, viager, 2^e pilier) et des pensions alimentaires (16,9 %). Ainsi le tiers du revenu global vaudois n'est pas lié à une activité productive.

Les revenus de la fortune croissent en importance pour les contribuables aisés. À la fine pointe du 1 % des contribuables les plus aisés, les revenus de la fortune constituent la moitié de leurs ressources.

Mais le plus intéressant pour les débats futurs est l'importance de l'endettement. Les Vaudois déclarent 35 milliards de dettes sur une fortune brute

estimée à 84 milliards. Le 40 % de leurs biens sont donc dus aux banques ou à des tiers. Plus les contribuables sont riches, plus leurs dettes sont élevées! Ce paradoxe a la logique du célèbre dicton: on ne prête qu'aux riches. Pour emprunter il faut donner des garanties donc déjà détenir un patrimoine. C'est ainsi que les millionnaires accumulent le 45 % des dettes vaudoises! Pour l'essentiel, il s'agit de dettes hypothécaires.

Si l'endettement est aussi élevé chez ceux qui pourraient l'éviter, c'est qu'ils y trouvent leur avantage. D'une part ils peuvent placer en actions l'argent rendu disponible par l'emprunt et bénéficier de la plus-value des titres qui n'est pas imposable. D'autre part les intérêts des dettes sont déductibles. Vu la progressivité du barème qui frappe les contribuables aisés, cette déduction autorisée est d'un très haut rendement. Le bénéfice est donc double: les plus-values des actions achetées grâce à l'emprunt ne sont pas imposables et la déduction de l'argent emprunté rapporte gros. Ce procédé est si simple qu'il constitue la leçon numéro un des gérants de fortune. Les chiffres révèlent qu'il est systématiquement utilisé. Si l'abattement fiscal peut être assimilé à une subvention, l'État subventionne beaucoup les plus riches. Et comme ils sont peu nombreux, cette aide n'est pas une politique de l'arrosoir. *ag*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch (*fb*)

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*gj*)

Pierre Imhof (*pi*)

Yvette Jaggi (*yj*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Anne Rivier

Forum: Fabrice Ghelfi

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Impression: IAM SA, Renens

Abonnement annuel: 90 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

Site: <http://www.domainepublic.ch>

CCP: 10-15527-9

Pour un nouveau contrat

Penser globalement – agir localement: les initiatives lancées dans les cantons de Vaud et Genève ont une ambition qui dépasse leur seul objet. Collaborateur de longue date de DP et membre fondateur de l'Union Vaud-Genève en 1998, François Brutsch expose dans cette quatrième partie de notre série les raisons de son engagement.

LES IDÉES FORTES jaillissent souvent de plusieurs sources à la fois; elles bousculent les clivages établis, obligeant chacune et chacun à se situer par rapport à elles; elles ont la limpidité de l'évidence, ce qui ne veut pas dire qu'elles sont simples ou faciles.

Telle m'est apparue, en cette fin des années 90, la recomposition de la géographie politique du pays en germe dans le bassin lémanique, le nord-ouest ou la Suisse centrale.

Il faut partir du diagnostic: la Suisse, les cantons, Genève ou Vaud en particulier, ne vont pas bien. Ce pays est un miracle socio-politique dont la réussite n'était pas évidente et qu'on aurait tort de tenir pour acquis: il est toujours à recommencer. Dans les années 60 à 80, la République démocratique allemande paraissait le seul des pays de l'Est à fonctionner convenablement, le plus prospère et le mieux organisé: ce fut le premier à s'effondrer. Parfois je pense que la Suisse est la RDA des démocraties occidentales. Si rien ne vient se substituer à l'effacement inexorable du rôle des cantons, dans un climat de méfiance grandissante à l'égard de l'État, synonyme de repli sur soi, et de polarisation des valeurs (de l'ultralibéralisme sauvage au protectionnisme social étouffant), c'est tout naturellement le clivage linguistique, pour ne pas dire ethnique, qui prendra le dessus. À un tel éclatement du pays, je préfère la rupture d'une transformation volontaire, en partant de la base, comme notre histoire en est riche. Le renouveau du fédéralisme de l'intérieur et vers l'extérieur, l'Europe, c'est l'échéance de notre génération.

Par le haut, cela fait bien 30 ans que la Suisse tente, en vain, de se réformer: révision totale de la Constitution fédérale (pas la «mise à jour» adoptée le 18 avril 1999, celle pensée dans l'optimisme des années 60 et 70), nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (et autres conceptions globales), voire, tout récemment, nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons, à l'ambition déjà limée. Dans les cantons, en

revanche, nombre de révisions totales de la Constitution ont été menées à bien et avec succès. Mais leur force propulsive est désormais épuisée; car c'est bien l'entre-deux – le rapport des personnes à l'État (fédéral et cantonal), l'échelle intercantonale et le lien entre les cantons et la Confédération – qui pose aujourd'hui problème.

Des remèdes inefficaces

En guise de remèdes, on multiplie les instruments: aux consultations des cantons par la Confédération, aux concordats intercantonaux et aux conférences intercantionales des chefs de départements (au rôle toujours plus important), on a ajouté sous la pression des événements des conférences entre la Confédération et les cantons, pour en arriver à ce chef-d'œuvre d'entropie technocratique, la création d'une conférence des gouvernements cantonaux. Si un mille-feuille réussi repose sur un équilibre subtil, la Suisse d'aujourd'hui illustre la surabondance d'une lourde crème intercantonale et intrafédérale qui noie la pâte feuilletée des cantons et dont émerge péniblement le goût sucré de l'État fédéral.

Pour renouveler le miracle suisse d'une Confédération multiculturelle, ses entités de base, les cantons, doivent s'adapter aux circonstances comme cela a été le cas dans le passé: Argovie ou Vaud sont des créations de Bonaparte, Genève est une cité qui n'est devenue canton que par triomphe de la diplomatie, le Jura s'est constitué par la lutte de sa population. L'enjeu d'aujourd'hui, c'est de retrouver pour les citoyennes et les citoyens la structure collective, la région politique forte que les cantons ne sont plus. Dans cette nouvelle dimension, l'État fédéré doit à nouveau pouvoir jouer son rôle d'arbitre des choix collectifs, de trame du tissu social, économique et culturel. Car si le canton devient non pertinent pour les individus dans une société globalisée où il n'y a plus que la communauté locale infor-

melle et l'État fédéral, c'est le facteur linguistique qui risque de s'imposer. C'en sera alors fini de la Suisse comme mosaïque dont chaque pièce n'est qu'une partie du tout, sans majorité ni minorité. Et «les Romands» achèveront de se construire comme minorité, avec le double mouvement pervers de penser que tout leur est dû par la majorité qu'ils cristallisent par là et, pour celle-ci, que tous les problèmes viennent de la minorité.

Sombre perspective, que tout le monde n'est pas forcé de lire en filigrane des deux initiatives tendant à l'élection d'une assemblée constituante commune à Vaud et Genève en vue de la création d'un canton neuf pour cette région du pays. Le Valais s'y joindra-t-il? Certaines parties du canton de Vaud préféreront-elles se tourner vers une autre région et constituer un nouveau canton avec Berne-Neuchâtel-Fribourg? Il est dans la logique de tout mouvement politique de connaître un développement autonome. On ne peut exclure que la démarche évolue en sens opposé de celui défendu ici, servant soudain de catalyseur à un mouvement centrifuge romand par constitution d'un seul super-canton. Mais le risque pris est moins grand que le risque subi.

Mon espérance est que Vaud-Genève donne un coup d'arrêt à la régression de ce bout du pays – en lui donnant un cadre et une ambition – et le coup d'envoi de la Perestroïka dont la Suisse a besoin. Avec des rapports renouvelés entre des États fédérés moins nombreux, mieux ancrés dans le réel, et l'État fédéral, et avec un Conseil des États transformé en chambre du Parlement dans laquelle s'expriment directement les gouvernements des États fédérés: une structure démocratique lisible pour un débat politique réhabilité. Réinventons l'idée suisse afin qu'elle se perpétue dans l'Europe d'aujourd'hui qu'elle a si longtemps préfigurée. ■

Prochain article: Claude Raffestin, «À propos de la collaboration intercantonale».

Voyage au cœur de l'abstentionnisme

Par Fabrice Ghelfi, économiste

L'analyse des derniers résultats électoraux indique que l'électorat de gauche s'est peu mobilisé. Pourquoi? Explications.

LORS DU DERNIER week-end de votation, le 13 juin 1999, les Suissesses et les Suisses se sont exprimés sur cinq objets: la politique d'asile (nouvelle loi et arrêté fédéral), la politique en matière de drogue (prescription d'héroïne) et les assurances sociales (assurance maternité et assurance invalidité). Durant les jours qui ont suivi, comme de coutume, chacun dans le petit monde des experts, des médias et de la politique, y est allé de son commentaire. Ensuite, le soufflé est retombé. Jusqu'à ce qu'en juillet dernier, l'Institut de recherche en science politique gfs et le Département de science politique de l'Université de Genève publient une analyse de ces scrutins (analyse Vox).

Un aspect a particulièrement attiré mon attention. Il s'agit d'un petit graphique qui illustre le poids de la représentation des forces politiques au sein des votantes et des votants. On peut y remarquer qu'une seule orientation politique était sous-représentée par rapport à son influence normale: la gauche. Alors que les forces de l'extrême-gauche, du centre, de la droite et de l'extrême-droite ont affiché au contraire une sur-représentation. Pourtant, au vu de la nature fortement sociale des objets proposés au vote, on aurait pu s'attendre à une plus forte mobilisation de la gauche. L'étude explique que ce relatif sous-engagement est plutôt le fait de personnes qui sont certes à sensibilité de gauche mais sans être trop proches d'un parti. À l'inverse, on pourrait aussi supposer que ce constat trouve son origine dans une mobilisation plus marquée de la part de l'ensemble des forces politiques alors que les gens de gauche se sont engagés autant que d'habitude.

Sans vouloir trancher entre ces deux hypothèses, force est de remarquer que ce constat pose tout de même une question essentielle: peut-on affirmer que les

électrices et les électeurs qui ont une sensibilité sociale plus marquée se déplacent relativement moins aux urnes et ce, même pour des objets qui entrent directement dans leurs préoccupations? Et si oui, pourquoi l'abstentionnisme serait-il plus de gauche?

Dans une communauté atomisée

Évidemment, répondre à de telles questions exige d'autres analyses. Cependant, on sait que la participation au vote et les choix que celle-ci exige reposent sur une alchimie complexe. Parmi les facteurs qui expliquent le vote, on cite souvent le degré d'adhésion aux règles sociales et l'intensité de l'intégration dans la société. Ainsi, on relève en proportion plus de votants parmi celles et ceux qui ont un diplôme reconnu et parmi ceux qui ont un emploi stable. Au-delà de ces certitudes, l'action de glisser un bulletin dans une urne pourrait aussi résulter de la compréhension générale des enjeux politiques, de la faculté de différencier les programmes proposés par les partis, des intérêts personnels ou encore des attitudes des groupes de référence (famille, amis). On sait aussi que parmi les personnes les mieux formées et les mieux intégrées figurent les commerçants, les indépendants, les cadres et les professions supérieures, soit autant de catégories de personnes qui votent d'abord à droite, pensant ainsi mieux défendre leur liberté, leurs acquis et leur patrimoine. Ces éléments ne donnent pas toutes les pistes pour répondre à la question de la mobilisation des électrices et électeurs de gauche.

Pour toucher au cœur des causes de l'abstentionnisme, je formule une autre hypothèse. Une large part de la population ne saisit pas la portée des enjeux politiques parce que par essence il s'agit d'enjeux collectifs. Or, notre société est devenue une communauté à la fois atomisée – parce que chacun est livré à lui-même – mais aussi contraignante – elle étouffe les individus dans le conformisme et le conditionnement. En résumé: tous pareils et chacun pour soi. En poussant plus loin le raisonnement, on peut donc considérer que nous traversons une crise sociale. En parallèle, nous vivons aussi une crise économique importante qui

laisse le champ libre à la logique de la concurrence, du profit et de la rentabilité du capital. Ce contexte général a permis le développement de nombreux clivages: entre ceux qui sont qualifiés et les autres; entre ceux qui se comportent comme il faut et les autres; entre ceux qui ont un emploi et les autres; entre ceux qui ont un réseau de relations solides et les autres; entre ceux qui ont des revenus suffisants et les autres; entre ceux qui ont accès aux formations supérieures et à la culture et les autres. De ces crises résulte donc un renforcement des inégalités véritablement vécues au sein de la population. Les victimes de ces disparités sollicitent évidemment le monde politique, les gouvernants et exigent d'eux des solutions.

Hélas, dans le même temps, l'État aussi connaît une crise parce que ses ressources se sont raréfiées et que son champ d'action diminue. Ces circonstances ont à l'évidence miné la crédibilité des politiciennes et des politiciens progressistes auprès d'une large part de la population et poussé une partie de l'électorat à accorder ses suffrages à quelques populistes. Alors que d'autres, parmi ces victimes et ces laissés pour compte, ont décidé de désertier les isolements.

Dans ce contexte de triple crise, la gauche ne peut plus se contenter d'un discours réactif. Elle doit affirmer sa différence et montrer aux citoyennes et aux citoyens que ses propositions se distinguent clairement et permettent effectivement de progresser dans la résolution des problèmes que posent tous les jours les évolutions de la société. Au-delà du fond, la gauche doit aussi améliorer sa communication. D'abord, le discours politique doit devenir plus accessible et transparent! En effet, la gauche se contente trop souvent d'afficher des positions et ne se préoccupe pas assez de la façon dont elles sont comprises. Ensuite, nous devons apprendre à rendre des comptes à la population pour lui expliquer franchement ce qui a été fait, par qui, comment et pourquoi.

Pour amener plus massivement le peuple de gauche aux urnes, il ne s'agit pas seulement d'être des pompiers anonymes, mais aussi des pionniers qui travaillent au grand jour. ■

Le premier pas chaloupé d'un candidat romand

Charles Favre ne connaît pas encore la Berne fédérale. En toute ignorance, il a signé l'appel contre la « campagne de désinformation » sur l'affaire Bellasi.

LE PARQUET FÉDÉRAL peut être glissant, même pour ceux qui n'y dansent pas (encore). Pour preuve: le conseiller d'État radical vaudois Charles Favre, attendu avec curiosité au Conseil national par une presse alémanique à la recherche d'un successeur potentiel à Pascal Couchepin, vient de faire une figure fort peu élégante. Indigné par la « campagne de désinformation » sur l'affaire Bellasi, il a commis l'imprudance de signer un appel venu de Suisse alémanique, sans

se soucier de sa provenance politique ni de la compagnie dans laquelle il allait se trouver. Or, toutes sortes de signes bien connus dans la Berne fédérale auraient dû le mettre en éveil: le titre démagogue et impersonnellement accusateur (« On abuse de la confiance du peuple »), le texte (une dénonciation en règle de tous les médias), le secrétariat (installé dans le bastion conservateur de l'Argovie), la parution dans l'hebdomadaire d'extrême-droite *Schweizerzeit*, généreusement diffusé

auprès des responsables politiques du pays.

Résultat de tant de légèreté: avec le libéral sortant Charles Friderici et l'inclassable municipal lausannois Francis Thévoz, Charles Favre se retrouve seul candidat vaudois aux élections fédérales parmi les quelque cent vingt premiers signataires. Parmi lesquels on trouve moins de dix Romands, dont un ancien président de la Confédération (Georges-André Chevallaz), un ancien premier citoyen du pays (Jean-François Leuba), un commandant de corps (Jean Abt), le colonel des Milices vaudoises (Didier Amy), le président de l'UDC valaisanne et une femme, une militante de « Jeunesse sans drogue » de la tendance libérale-famille-patrie.

Au reste, la centaine habituelle de nostalgiques suisses: politiciens se disant « démocrates » plus ou moins violeurs de la loi antiraciste, anciens élus ultraconservateurs, officiers généraux à disposition (ou actifs, voir plus haut), etc.

Bref, la relève est assurée. *yj*

LISTES ÉLECTORALES

Témoignages pour les femmes, déclarations pour les hommes

DANS SON JOURNAL de campagne, le parti socialiste vaudois a demandé à toutes ses candidates et candidats, comme c'est devenu l'usage en politique, de se présenter eux-mêmes. Une liste femmes et une liste hommes sont en présence. La différence de ton est particulièrement nette entre les deux sexes. Sur les dix-sept femmes, treize parlent de leurs parents ou de leur enfance. Chez les hommes, huit sur dix-sept le font, mais de manière généralement plus succincte que les femmes. Celles-ci parlent volontiers de ce qu'elles font, des obstacles rencontrés: « personne ne voulait engager une vieille mère comme moi » ou « après la naissance de mon fils, les difficultés de garde etc. ». Chez les hommes, ce sont plutôt des déclarations de principe et des listes de fonctions occupées.

Nomadisme féminin, enracinement masculin

Chez les femmes, la diversité des origines est extrêmement frappante. Trois d'entre elles viennent de l'étranger et sont devenues Suissesses après avoir épousé l'un de nos compatriotes: une Française, une Allemande et une Co-

lombienne. Deux autres ont une mère venue d'ailleurs, française pour l'une, allemande pour l'autre. Une candidate se définit comme issue de l'immigration italienne. Trois femmes sont des Alémaniques installées dans le canton de Vaud. La majorité des candidates, neuf sur dix-sept, ont donc des provenances atypiques. La situation est totalement différentes chez les hommes: un seul d'entre eux est naturalisé et un autre indique un parent d'ascendance étrangère (anglais). Aucun candidat ne semble provenir de Suisse alémanique.

Tout se passe comme si un nomadisme familial formait un terreau favorable au militantisme politique alors que, chez les hommes, les rejetons de familles enracinées dans le terroir local continuent à fournir l'essentiel des candidats. La présence des femmes en politique n'est pourtant pas récente dans le pays de Vaud où le droit de vote, local et cantonal, a été acquis il y a exactement cinquante ans. Pourtant tout se passe comme si l'engagement politique restait inhabituel pour les femmes et attirait avant tout des personnes capables de jeter un regard et des propositions neuves sur ce qui est un lieu d'accueil et non une terre d'origine *yg*

NOUVEAUTÉ

Un PC pour le PC

IL NOUS MANQUAIT le permis de conduire pour mener le personnel computer. Le voilà.

La Société suisse des informaticiens vient de prendre fait et cause pour l'adhésion à la Fondation européenne pour le permis de conduire un ordinateur personnel (ECDL en anglais) dont dix-sept pays sont déjà membres.

Dans la zone ECDL, les détenteurs du permis en question peuvent faire valoir une formation attestée en informatique, ce qui fera désormais nettement mieux dans un curriculum vitae que la simple affirmation de connaissances DOS et autres.

Il est prévu qu'en Suisse les Écoles-Club Migros et le centre de formation du Crédit Suisse figurent parmi les nombreuses institutions aptes à délivrer le fameux permis. *yj*

Jeune et jolie

Petit problème d'arithmétique, pour commencer. À votre avis, 514 fesses pour 17 chaises, ça fait combien de têtes?

ELECTIONS FÉDÉRALES 1999. Je planche sur le renouvellement de la députation vaudoise au Conseil national: 17 sièges à repourvoir, 257 candidat(e)s inscrits sur 18 listes. Comme d'habitude, je les examine scrupuleusement avant de me décider. Et comme d'habitude, je me pose mille questions. Cette année, la présence d'une Association Aînés Actifs me retient longuement. Pas d'Aînée Active à l'horizon, ce qui m'attriste, et un «gamin» de 49 ans, ce qui, vu mon âge canonique, me fâche un peu. N'étant pas d'une nature rancunière, je finis par remercier mon courageux cadet. Sa participation a du mérite. Elle prouve qu'il n'est jamais trop tard pour débiter en politique et qu'on n'est jamais trop jeune pour devenir vieux.

Continuant mes recherches et affinant mes opérations, j'enregistre le développement des doubles listes. Elles sont *hype*, elles sont *cool*, bref, elles ont la cote. Il est vrai qu'elles ont fait leurs preuves: si elles ne doublent pas le chiffre des votants, elles contribuent à augmenter le nombre de voix attribuées aux formations qui les présentent. Les critères de partition présidant à leur élaboration s'avèrent variables à l'infini. Arrêtons-nous aux plus courants.

Les JL et les VC

Les socialistes et les Verts donnent dans la séparation des sexes. Laquelle, comme on le sait aujourd'hui, profite prioritairement au plus faible des deux. Merci pour lui (elles)! Les radicaux et les démocrates-chrétiens, en revanche, fractionnent leur équipage en fonction de l'âge des capitaines. Résultat: l'électrice que je suis a le choix entre les jeunes radicaux et les radicaux, les démocrates-chrétiens et les jeunes démocrates-chrétiens. Bigre! J'additionne le tout, je ne retiens rien, je mélange bien, et voilà que je retrouve mes quatre listes transformées en deux nouvelles unités au-delà des partis: les JL (jeunes lous) contre les VC (vieux chnoques). Cette version (virilisée par la seule grammaire) contribuera peut-être à déloger quelques encombrants dinosaures. Et cela en parfaite légitimité démocratique. Peu scientifique (à

quel âge passe-t-on de JL à VC?), elle aurait au moins l'avantage, mimétisme oblige, de pousser les Vaudois d'âge tendre à s'intéresser de plus près à la marche des institutions. Y amener plus de femmes, quel intérêt? Qu'elles se débrouillent. Les mâles de tous les partis et de tous les cantons se retrouvent là-dessus. Même les socialistes. Si vous croyez qu'ils ont accepté cette mode du *splitting* de gaité de cœur, vous vous trompez. J'ai mes sources. Des noms, des listes. Mais moi, je ne partage pas.

À l'approche de la date fatidique du 24 octobre, journalistes, publicitaires et stratèges politiques tombent à leur tour dans la manie classificatoire. Démultipliant les catégories jusqu'à l'absurde, ils finiront par nous contaminer. Nous persuader que des listes triples ou quadruples, définies chacune selon cinq ou six particularismes additionnés, représenteront mieux la population suisse dans sa diversité. Car si c'est bien sûr l'identification qu'on joue en matière de suffrages, il est à parier que je préférerais toujours voter pour une personne qui me ressemble (vieille, moche, hétéro de gauche, fan de cuisine orientale et médiocre en allemand fédéral) plutôt que pour une ravissante jeune lesbienne d'extrême-droite, adorant la fondue, docteur en sciences pures et experte en *hochdeutsch*, à supposer toutefois que ses collègues masculins admettent un tel phénomène dans leur groupe.

Le 31 août dernier déjà, titrant sur «Ces Vaudois qui rêvent de Berne», mon quotidien préféré m'en a présélectionné huit, sans doute pour me faciliter la tâche. Les mettant en photos dans un encadré bleu roi, il a recensé les **Toujours prêts** (deux hommes), la **Guest star** (un homme), **Les fidèles** (un homme et deux femmes) et cerise sur le gâteau, les **Jeunes et jolies**: la légende précise que la socialiste et la radicale «ont quelques chances d'être élues. Elles sont jeunes et jolies, et en plus intelligentes». Puis de conclure: «Dur, dur pour les autres...» L'UDC et la démocrate-chrétienne présentées à leurs côtés auront apprécié. Les mâles, eux, ne se sont évidemment pas sentis visés. Sauf le respect que je leur dois, je les aurais réunis d'autorité dans un gi-

gantisque sous-ensemble déjà surpeuplé: celui des **Pas jeunes, pas beaux, et en plus, d'une intelligence très moyenne**. Je le concède, question marketing, la formule laisse à désirer.

Séduire l'opinion publique

J'ai lu dans *Le Temps* qu'une politicienne lausannoise avait refusé de figurer sur une des trois affiches de la campagne nationale du PSS, vexée d'avoir été retenue parce que «romande, jeune et jolie». Drôle de réaction, non? «Je ne suis pas un alibi, a-t-elle argué, j'estime que mon choix offenserait celles qui m'ont précédée, celles qui bossent depuis des années... Étant moi-même candidate au National, je m'en voudrais de profiter de ce coup de pouce...» Vous avez dit naïve, loyale et altruiste? Sans ambition? Entre nous, voteriez-vous pour un homme qui tiendrait de pareils propos? Moi, non. On ne se méfiera jamais assez de la faction des **Prétendants qui vous offrent des verges pour les battre**.

Vous me connaissez. Loin de moi l'idée de persifler l'une ou l'autre des méthodes utilisées. Que les partis changent, gonflent ou dégonflent, naissent ou agonisent, leur but reste le même: séduire l'opinion publique et prendre leur part du pouvoir. La tâche est immense, le produit de base (les futurs députés) invendable à l'état brut. Le candidat (a fortiori la candidate) est une denrée précieuse qu'on a eu mille peines à façonner puis à garder en catalogue. Son modelage médiatique est capital. Et si l'électrice – consommatrice que je suis se trompe, le temps décantera la vendange selon des critères plus objectifs. J'ai vérifié: le contrat m'accorde un délai de quatre ans pour retourner la marchandise. Largement de quoi tester ses qualités.

Anne Rivier

Médias

BLICK, LE PREMIER vrai quotidien de boulevard suisse, aura quarante ans le 14 octobre. *cfp*